



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW CODE 01

RÉGION 10 (NORD-DU-QUÉBEC) CODE 44

---

## Suivi de la conférence Katimajit

### DES AVANCÉES CONSIDÉRABLES EN MATIÈRE DE SANTÉ, DE SERVICES SOCIAUX, D'ÉDUCATION ET D'ATTÉNUATION DU COÛT DE LA VIE

---

**Montréal, le 6 mars 2009.** — Les acteurs de la conférence Katimajit se sont rencontrés aujourd'hui, comme ils l'avaient convenu en 2007, afin d'évaluer le cheminement de leur vaste opération visant à assurer le développement socioéconomique du Nunavik. Ils ont notamment abordé les engagements pris à Kuujuaq en matière de santé, de services sociaux et d'éducation. La question du coût de la vie au Nunavik a également été discutée. De l'avis des porte-parole de ces dossiers, le constat se révèle encourageant.

#### Santé et services sociaux

- **Protection de la jeunesse**

La ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault, a indiqué que la protection de la jeunesse constituait une problématique préoccupante sur le territoire du Nunavik. « Nous voulons améliorer le bien-être des familles et des enfants. C'est pour cette raison que notre gouvernement s'est montré particulièrement actif dans ce domaine en renforçant les services de protection de la jeunesse et ceux de première ligne. ». Ainsi, la région dispose maintenant de 14 intervenants supplémentaires en matière de protection de la jeunesse, et de l'argent nécessaire à la formation continue leur sera offerte. Cet engagement représente à lui seul un investissement de près de 2 millions de dollars par année. À cette cohorte s'ajoutent 5 intervenants professionnels, 2 intervenants inuits et un superviseur clinique pour les services sociaux de première ligne.

Le gouvernement du Québec a également choisi de consolider l'organisation des services à la famille et aux jeunes par la création d'une direction régionale en réadaptation des jeunes placée sous la responsabilité du Centre de santé Tulattavik. Grâce à une aide financière du gouvernement du Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik pourra, quant à elle, procéder à une consultation régionale en matière d'adoption traditionnelle.

- **Mobilisation communautaire, dépendances et violence**

Avec le financement accordé pour l'embauche de 14 travailleurs communautaires inuits ainsi que pour les activités des comités de santé, chaque communauté pourra se mobiliser afin de trouver des pistes de solution afin de traiter les problèmes sociaux de manière plus efficace.

Dans la même perspective, le gouvernement du Québec a aussi augmenté le financement accordé au Centre de traitement Isuarsivik pour que ce dernier puisse élaborer un mandat

régional, de manière à répondre aux besoins de l'ensemble des communautés, ainsi qu'un mandat d'intervention particulier auprès des jeunes. Enfin, le financement des trois maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants a également été augmenté.

- **Centre d'hébergement multifonctionnel**

Par ailleurs, le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault, et la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, madame Nathalie Normandeau, ont annoncé la transformation d'un immeuble situé à Kangiqsualujjuaq en centre d'hébergement multifonctionnel.

Le nouveau centre comportera onze logements pour personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie, cinq logements pour personnes handicapées et deux logements adaptés de transition. Ces dernières unités seront mises à la disposition de personnes en convalescence, en attente d'adaptation domiciliaire ou encore victimes de violence ou d'abus. Il est également prévu d'aménager des aires communes, notamment des salons communautaires dotés de cuisinettes.

Ce projet de 3,8 millions de dollars est financé à part égale par le ministère de la Santé et des Services sociaux et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

- **Logements du personnel et locaux administratifs**

Loger le personnel qui travaille dans les services de santé et les services sociaux disséminés sur le territoire du Nunavik représente un besoin essentiel à combler. Le gouvernement du Québec le reconnaît. C'est pourquoi, compte tenu de l'importance de loger adéquatement le personnel œuvrant au Nunavik, le gouvernement a investi, en 2008, 19,4 millions de dollars pour la construction de 54 unités de logement.

« Nous en avons promis 50 et nous en avons construit 54! Cela témoigne de l'intérêt que notre gouvernement porte aux besoins de la population du Nunavik », estime le ministre de la Santé et des Services Sociaux, monsieur Yves Bolduc.

## **Éducation**

La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, a elle aussi tracé un bilan positif des actions entreprises à la suite de Katimajit.

Elle a notamment souligné les efforts consentis afin d'accroître le nombre et la qualité des infrastructures sportives sur le territoire de la Commission scolaire Kativik. Le gouvernement du Québec a notamment investi près de 16,5 millions de dollars afin de mettre à niveau et d'ajouter des arénas, des gymnases et des piscines au profit des populations inuites. À cet égard, le gouvernement du Québec salue l'initiative de Joé Juneau qui a mis sur pied un programme visant à stimuler l'éducation chez les jeunes Inuits.

« Je considère que nous pouvons être fiers du travail accompli jusqu'à présent, puisque tous les projets auxquels nous travaillons ensemble vont bon train. La réussite des jeunes est au cœur des préoccupations gouvernementales. Je ne parle pas seulement ici de réussite sur le plan scolaire, encore que celle-ci soit fort importante, mais également de réussite sur le plan du développement du plein potentiel de chacun et chacune », a-t-elle déclaré.

## Coût de la vie

Les participants à la rencontre de suivi se sont aussi penchés sur la question du coût de la vie au Nunavik. Ils se sont déclarés satisfaits du cheminement des travaux et optimistes en raison des avancées dans ce dossier.

« Le gouvernement du Canada a mis en place des mesures pour alléger les difficultés relatives au coût de la vie vécues par les résidents du Nord et les Canadiens vivant en région éloignée, a déclaré le ministre Strahl. Nous comprenons que l'accès à des aliments sains et abordables soit un facteur majeur d'amélioration de la qualité de vie, de la nutrition et de la santé des collectivités isolées du Nord. Nous procédons actuellement à l'examen du programme Aliments-poste pour déterminer s'il s'agit du moyen le plus efficace de résoudre le problème du coût élevé des aliments dans cette région du Canada. Nous augmentons également de 10 %, en 2008, le crédit d'impôt accordé aux résidents des régions éloignées. Ces initiatives et d'autres incluses dans le Plan d'action économique du Canada contribueront grandement à réduire le coût de la vie pour tous les Canadiens. »

À la suite des engagements pris à la conférence Katimajit, le gouvernement du Québec a affecté un montant de 12,1 millions de dollars, étalé sur trois ans, à la réduction du coût du transport des personnes et des marchandises, tout mode confondu. Enfin, dans son budget de 2007-2008, le ministère des Finances du Québec avait prévu un crédit d'impôt remboursable, destiné aux particuliers habitant les villages nordiques, et appliqué rétroactivement à l'année 2006 : une bonification évaluée à 700 000 dollars par année.

« Après quelques mois, nous nous trouvons devant un bilan positif. En effet, nous avons apporté des améliorations considérables à différents domaines qui touchent aux conditions de vie au Nunavik. Dans les communautés, par exemple, les magasins ont commencé à offrir des aliments et des objets de consommation courante à de meilleurs prix. Il est clair que, dans la vie quotidienne des Inuits, cela fait une différence », a souligné le ministre responsable des Affaires autochtones, M. Pierre Corbeil.

Le ministre a rappelé que, dans la foulée de la conférence Katimajit, un nouveau groupe de travail a été formé sur la réduction du coût de la vie au Nunavik. Composé de représentants des deux principales organisations inuites et de six ministères et organismes du gouvernement du Québec, son mandat consiste à dresser le bilan des actions entreprises jusqu'ici et à formuler des recommandations pour l'avenir.

- 30 -

### Sources :

Kitty Gordon  
Agente des communications  
Société Makivik  
514 745-8880

Nina Chiarelli  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires indiennes et du  
Nord canadien  
819 997-0002

Robert Mackey  
Agent de communications  
Administration régionale Kativik  
819 964-2961

Kevin Bilodeau  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre responsable  
des Affaires autochtones  
418 646-9131

Marie-Ève Bédard  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre de la Santé et des Services  
sociaux  
418 266-7171

Harold Fortin  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre déléguée aux Services  
sociaux  
418 266-7181

